

Ecole de la Porte du Jour à Chauriat

Procès-verbal du Conseil d'école du Vendredi 14 mars 2025

Membres présents :

Représentants de parents d'élèves : Mme Pinguet, Mme Prunier, M. Peyronnet, Mme Vernege, Mme Benzoni, M. Foret, Mme Rosas,

Élus locaux : Monsieur Deschamps, Maire de Chauriat, Mme Poughon, Mme Blavignac, Mme Villeneuve,

Enseignants : Mme Blanc, Mme Duranthon, Mme Faucher, Mme Llas, Mme Vindiollet, Mme Barraud, M. Arnaud (enseignant RASED), Mme Morizet,

Excusés :

Inspecteur de l'Éducation Nationale, chargé de la circonscription Clermont-Billom-Vic : M. Léon

Représentants de parents d'élèves : Mme Chambrias, Mme Duquenoy

Enseignants : Mme Meteier, Mme Lassalas

Délégués départementaux de l'éducation nationale : Mme Charpentier, M. Cazalbou

Élus locaux : M. Manneville, Mme Jorge,

Secrétaire de séance : Mme Blanc

1. Intervention des élèves délégués de classe

Le deuxième conseil des délégués a eu lieu le 17 février 2025 en présence de Mme Poughon. Comme il avait été demandé par les délégués élus de conserver leur venue au conseil d'école, nous avons invité deux délégués de la classe de CM1-CM2 de Mme Barraud et un délégué de la classe de CE2-CM1 de Mme Duranthon. Ils ont pour mission de présenter les projets et les actions menés dans le cadre de l'Education au Développement Durable (EDD) dans l'école.

Classes de PS et MS-GS de Mme Vindiollet : mise en place d'un jardin pédagogique, approvisionnement du composteur installé dans la cour du haut une fois par semaine.

Classe de MS-GS de Mme Llas et CP : découverte de l'eau en faisant des expériences sur la filtration de l'eau.

Classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 : réalisation de mangeoires individuelles et de boules de graisse à installer dans les jardins des élèves, construction de nichoirs pour la cour de l'école et pour le parc, écoute de chants d'oiseaux en classe et autour de l'école.

2. Présentation du réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (RASED)

IEN – Pilote du pôle ressource et des RASED (M. Léon – Circonscription Clermont-Billom-Vic)

Les membres du RASED sont placés sous la responsabilité de Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale.

« L'inspecteur de l'éducation nationale, pilote du pôle ressource, définit, après réflexion conjointe avec les membres du pôle, les axes stratégiques de mise en œuvre des aides aux élèves et aux enseignants de la circonscription dont il a la charge » (Circulaire n° 2014-107 - Fonctionnement et missions des RASED)

- Les Missions du RASED

Assurer avec les équipes pédagogiques, la prévention et la remédiation des difficultés scolaires.

- Les Membres du RASED

➤ Nicolas ARNAUD - Enseignant ADP (aide à dominante pédagogique), vise l'accessibilité des apprentissages pour tous les élèves.

Ces aides concernent les élèves qui ont des **difficultés pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires**.

➤ Céline MOULIN - Enseignant ADR (aide à dominante relationnelle), ces aides concernent les élèves pour lesquels il faut faire évoluer le rapport aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires.

➤ Florence COUYRAS - Psychologue scolaire, à partir de l'analyse de la situation particulière d'un enfant, elle recherche des **solutions adaptées au sein de l'école ou à l'extérieur**. Propose des bilans et partage son expertise.

- La démarche

Une demande d'accompagnement est renseignée par l'enseignant de la classe dans laquelle les élèves sont scolarisés.

Synthèse RASED => projet de l'élève (ses besoins...) (coordination représentants légaux, enseignants, historique de l'élève, suivi extérieur...).

Les représentants légaux sont inclus dans cette démarche, ainsi que dans les échanges autour de l'élève afin de trouver ensemble les meilleures solutions pour accompagner au mieux leur enfant.

Projet cohérent autour de l'élève => coordination et liens tout au long de sa scolarité.

Dynamique actuelle vers l'école inclusive.

MDPH – AESH... Différentes modalités d'intervention (Co-intervention...)

Beaucoup d'investissements et de coordinations. Outils, formations, conditions de travail...

Remerciements à la commune pour les aides auprès du RASED : matériel pédagogique, outils, formation, bilans, tests remis à jour...

3. Effectifs de l'école

a) Effectifs des élèves 2024-2025

Depuis la rentrée, Il y a eu 1 départ en GS et 2 arrivées en CE2.

Il y a donc 173 élèves inscrits : 12 élèves de Chas et 161 élèves de Chauriat.

c) Prévisions de rentrée 2025

A ce jour, nous attendons 182 élèves à la rentrée 2024 à répartir en 8 classes, soit un effectif moyen de 22,75 élèves par classe.

Section	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectif	26	24	24	20	26	18	25	19	182

Les 26 élèves arrivant en PS sont répartis de la manière suivante : 2 élèves de Chas et 24 élèves de Chauriat.

4. Ouverture d'une huitième classe

Une 8^{ème} classe va ouvrir à la rentrée 2025.

Il manque une salle de classe.

L'unique salle de classe restante du nouveau bâtiment est actuellement utilisée pour plusieurs fonctions :

- dortoir
- bibliothèque (le matin et après 15h30)
- salle de classe temporaire pour les enseignants du RASED qui travaillent en petits groupes
- Salle de repas des enseignantes de 12h à 13h

Nous remercions la mairie qui réfléchit actuellement pour offrir les meilleures conditions d'accueil des nouveaux élèves. Dans quelle salle installe-t-on cette nouvelle classe ?

La mairie va investir dans un « Algeco » qui sera installé au cours des vacances de Pâques dans la cour du haut des maternelles. Il sera climatisé. Il servira de dortoir, de BCD, de salle de repas des enseignants, de salle de cours pour le RASED. Il ne sera pas équipé de toilettes. Un système de sonnette sera prévu pour que l'ATSEM surveillant la sieste puisse appeler une autre personne (pour accompagner un enfant aux toilettes par exemple).

L'équipe enseignante demande s'il serait possible de commander le mobilier scolaire, d'équiper la nouvelle classe d'un TBI et du matériel informatique correspondant. Etant donné que le nombre d'élèves par classe va diminuer, un recensement des bureaux et des chaises est fait dans chaque classe élémentaire pour commander seulement ce qui est nécessaire.

La mairie se renseigne pour l'acquisition d'un TBI pour la 8^{ème} classe. Des tables et des chaises ont été récupérées à Chas permettant d'équiper la nouvelle classe.

5. Inscriptions rentrée 2025

Les inscriptions des nouveaux élèves débuteront à compter du lundi 17 mars. Les modalités d'inscription sont précisées sur les panneaux d'affichage de l'école et sur les sites des mairies de Chas (<https://www.chas.fr/commune/ecole-rpi>) et de Chauriat. (<http://www.chauriat.fr/services/lecole>)

Les familles concernées sont invitées à en prendre connaissance. Celles qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école de Chauriat pour la rentrée de septembre 2025, doivent impérativement prendre contact avec les mairies de Chas ou de Chauriat pour obtenir une attestation de domicile. Ensuite, un rendez-vous est à fixer auprès de la directrice de l'école.

6. Absences des élèves sur le temps scolaire

Rappel de la nouvelle disposition transmise à la rentrée 2023 :

Lorsque les élèves ont des rendez-vous paramédicaux réguliers, les départs et arrivées se font sur les temps de récréation :

- Le matin : entre 10h20 et 11h00
- L'après-midi : entre 15h00 et 15h45 (lundi et jeudi uniquement car il n'y a pas de récréation le mardi et vendredi).

L'enseignant présent en récréation au moment où un élève arrive ou part peut ouvrir le portail et prendre en charge l'enfant concerné.

Cette mesure appliquée depuis septembre 2023 permet aux enseignants **d'assurer la sécurité de l'ensemble de leurs élèves**. Les parents concernés ont réussi à déplacer les horaires des rendez-vous pour répondre à cette nouvelle contrainte. La présence d'un service civique à l'école pourrait permettre plus de souplesse. Or depuis deux ans, malgré la demande de service civique auprès de

l'administration, aucune candidature n'a été proposée. Lorsqu'un rendez-vous est pris de manière ponctuelle chez un spécialiste, il est demandé aux familles de le faire en dehors du temps scolaire. Les enseignantes notent des absences d'élèves notamment le mercredi matin ou les après-midis pour aller chez le dentiste par exemple.

Questions des parents d'élèves :

- [Serait-il possible d'"officialiser" certains mots transmis par l'école \(tampon, signature...\) à faire valoir comme preuve auprès d'un employeur pour justifier une absence \(grève etc\).](#)

Réponse de l'équipe enseignante :

Lors des mouvements de grève, la mairie propose un service minimum qui couvre le temps scolaire, la directrice ne peut donc pas fournir de justificatif pour un employeur en raison de la garde de son enfant. Le temps scolaire, sous la responsabilité de la directrice, est couvert par le service minimum. C'est pourquoi, lorsque cette demande a été faite lors du précédent mouvement de grève, la directrice a renvoyé les familles vers la mairie. En effet, il n'y avait, ce jour-là, pas de cantine.

Réponse de la mairie :

La mairie peut effectivement attester qu'il y a eu un service minimum et pas de cantine, ce n'est pas à l'école de le faire dans ce cas-là. Aucune demande n'a été faite par des parents à ce sujet. La mairie invite les familles qui en auraient besoin à les contacter si nécessaire.

7. Sécurité dans l'école et aux abords de l'école

a. Sécurité aux abords de l'école

Questions des parents d'élèves :

- [Serait-il possible de dégivrer l'accès aux portails et la cour d'école lors de forte gelée ?](#)

Réponse de la mairie :

La mairie ne souhaite pas mettre du sel à outrance pour des raisons environnementales. On peut simplement dégeler un passage pour que les enfants puissent entrer sans danger dans la cour. L'école n'a pas besoin de faire une demande, le personnel communal fera le nécessaire.

- [Serait-il possible de faire passer un mot, rédigé par la mairie ou les RPE si vous le souhaitez, pour rappeler le bon sens civique concernant le stationnement aux abords de l'école ?](#)

Réponse de la mairie :

La mairie propose que les enfants fassent des pancartes. Cela sensibiliserait peut-être plus les parents. Les pancartes pourraient être réalisées avec le centre de loisirs. Un parent propose de mettre un carton rouge fait par les enfants sur le pare-brise des voitures mal stationnées.

Les parents d'élèves proposent de refaire un mot transmis aux familles dans les cahiers de liaison. La directrice est favorable à cette démarche.

- [Serait-il possible de retracer les lignes blanches du parking pour inciter les parents à se garer correctement ?](#)

Réponse de la mairie :

La mairie accepte de repeindre les lignes du parking.

- [L'aménagement d'une piste cyclable ou voie sécurisée est-elle envisagée pour permettre le trajet Chas/Chauriat en vélo pour les enfants en âge d'être autonomes ?](#)

Réponse de la mairie :

Il y a 3 propriétaires sur la bande de la future piste cyclable. Il faudrait leur acheter un morceau de terrain pour réaliser la piste. Cela se fera, mais pas dans l'immédiat.

Un Pédibus pourrait aussi être remis en place. En effet, un pédibus a existé et il était sous la responsabilité d'un personnel communal. Les parents d'élèves pourraient en prendre l'initiative. Cela désengorgerait le parking. Il faut déjà attendre la fin des travaux dans les rues autour de l'école. Une représentante de parents d'élèves précise que la mise en place d'un pédibus rentrerait dans la démarche de labellisation E3D.

b. Sécurité dans l'école

Dans le cadre du nouveau PPMS (**Plan Particulier de Mise en Sécurité**) de l'école, réactualisé en collaboration avec la mairie.

Un exercice en cas de menaces ou risques majeurs (événements d'origine naturelle - tempête, mouvements de terrain, orage...- ou technologique - explosion...- causant de graves dommages) a eu lieu mardi 11 mars 2025 après-midi.

Un exercice de mise à l'abri simple pour Alerte Météo Risque de vents violents, organisé par la DSDEN, a eu lieu, ce mardi 14 mars, de 9h05 à 9h45. La classe de Mme Faucher, qui s'était rendue en BCD, a dû y rester jusqu'à la fin de l'alerte car les élèves ne pouvaient pas changer de bâtiment.

Les exercices réalisés dans le cadre du PPMS ont un double objectif :

- Entraîner les élèves et les personnels sur la conduite à tenir en cas d'événement majeur : diffuser une culture de la sécurité (en adoptant des comportements adaptés transférables dans d'autres circonstances), identifier l'alerte, savoir réagir.
- Mettre en évidence les évolutions ou adaptations à apporter au PPMS pour renforcer sa validité.

Dans le cadre de ces exercices, les membres de l'équipe éducative (enseignantes, ASTEM, AESH) reçoivent un SMS qui leur indique la conduite à tenir. L'information est également transmise à la directrice des temps périscolaires pour que tout le personnel de l'école soit informé et prêt à réagir. Les exercices se sont bien passés.

Monsieur le Maire a informé la directrice qu'un devis pour une alarme « attentat-intrusion » est en cours avec une demande de financement.

Qu'en est-il ?

Le devis s'élève à 21000€. Une demande de subvention a été faite. Si cette dernière couvre 80% du devis, les travaux seront effectués. Il y aura un signal sonore et lumineux avec un message écrit.

Durant les vacances de février, des travaux ont été réalisés par la mairie pour garantir la sécurité des élèves : le tuyau de descente des eaux pluviales manquant a été ajouté, la vitre cassée dans le gymnase a été changée. De plus, les jeux de cour de maternelle ont été renouvelés. La nouvelle cabane et la balançoire sont très appréciées par les élèves de maternelle.

Mme Morizet signale que la porte d'entrée de la classe de PS est cassée. Serait-il possible d'intervenir rapidement ? Il est de plus en plus difficile de la fermer. On risque très prochainement de ne plus pouvoir la fermer.

8. PEDT et Temps périscolaires

La parole est donnée à la commission école.

Le Copil se réunit 2 fois par an. La dernière réunion du COPIL a eu lieu le 12 décembre 2024.

Un portail famille va permettre de gérer toutes les inscriptions : cantine, garderie, activités périscolaires. Les tarifs seront simplifiés. Le travail des équipes sera facilité et les informations plus accessibles pour les parents. Il n'y aura plus de fiches qui circulent dans les classes.

Le gouvernement a décidé de supprimer l'aide de 10 000€ pour les TAP. Malgré cette suppression, les activités seront maintenues.

En avril, un questionnaire anonyme sera proposé aux parents pour donner leur avis sur les TAP.

L'équipe périscolaire a dû intervenir en raison du comportement des élèves de CM1-CM2 : changement de réfectoire pour cette classe.

Suite aux comportements irrespectueux de certains élèves de cette classe, un mail a été envoyé aux familles pour information.

Une réflexion est menée pour que la répartition des 8 classes se fasse au mieux à la rentrée 2025 sur les deux services.

De nombreux ateliers ont eu lieu : atelier culinaire, Festival « Plein la Bobine », projet « 0 déchets pour le goûter du cross », festival « arts des rues ». Il est envisagé de proposer un forum pour les parents avec les intervenants des différents ateliers...

9. Actions mises en place : bilans et prévisions

Les projets proposés aux classes s'inscrivent dans des parcours éducatifs. La vente des photos de classe, qui a rapporté pour la coopérative scolaire 1556,45€, permet de financer les différents projets proposés durant l'année. Pour rappel, les sorties scolaires ont lieu toute l'année.

➤ Parcours éducatif de santé, Education sportive

- **Piscine** : Le cycle des CE2-CM1 et CM1-CM2 va débuter la semaine du 17 avril, semaine qui précède les vacances de printemps et se terminera la semaine du 16 juin.
Nous remercions la mairie qui finance les entrées à la piscine, les parents d'élèves qui ont passé l'agrément natation.
Un cycle « aisance aquatique » aura lieu pour les MS-GS du 23/06 au 4/07/2025 : 8 séances sur deux semaines.
De nombreux parents seront sollicités pour le cycle aisance aquatique des maternelles.
- **Course contre la montre de l'école** : Pour la 4^{ème} année consécutive, une course est prévue le jeudi 3 avril pour l'ensemble des classes de la PS au CM2 (date de repli le jeudi 10 avril). Les élèves bénéficieront d'un cycle course d'orientation sur cette période avec un entraînement à la course de longue durée. Un circuit autour de l'étang de Chauriat sera proposé à nouveau avec une séance préalable de préparation au parcours sur place. L'APE sera sollicitée pour fournir le goûter et les récompenses. Un don de récompenses a été fait à l'école. Elles pourront être utilisées lors de cette manifestation sportive.
- L'APE fournira les récompenses et un goûter « 0 déchet » pour chaque élève.

➤ Parcours d'Education Artistique et Culturelle

- Les classes de CP (Mme Blanc) et de CE1-CE2 (Mme Faucher) ont assisté, à la salle du Moulin de l'étang, à Billom, à la 2^{ème} projection du dispositif **Ecole et cinéma**. Une participation de 2€ a été demandée aux familles, le reste est

pris en charge par la coopérative scolaire. Le trajet en bus est financé par la mairie. Une troisième projection aura lieu d'ici la fin de l'année.

- Le **Spectacle de Noël** de la conteuse Frédérique LANAURE et de Florian ALLAIRE, musicien a été apprécié par les élèves. Être spectateur s'apprend. Cette familiarisation au spectacle vivant fait partie de cet apprentissage. Chaque année, l'équipe éducative cherche à proposer aux élèves un spectacle vivant. Nous remercions Claire Da Silva qui prend contact avec les artistes et qui gère l'installation de la salle.
- Le Père-Noël est passé dans les classes. Nous remercions M. Labiaule, Père-Noël, qui est venu écouter une chanson préparée par les classes de PS, MS-GS, de CP et de CE2-CM1. Nous remercions l'APE qui a financé également les cadeaux des classes.
- Le vendredi 14/02/2024, tous les élèves de l'école ont été invités à participer à un **bal traditionnel** à la salle des fêtes en présence du groupe de musique traditionnelle chauriatois, la Goignade. En amont, 5 séances d'apprentissage des danses ont eu lieu pour chaque classe dans la salle des associations. Le coût de cette manifestation est de 588€, payé en partie par la coopérative scolaire et grâce à la somme gagnée par la buvette de l'APE présente le soir du bal. Comme l'année dernière, les élèves avaient pour mission de participer à l'élaboration des crêpes vendues par l'APE. Pour ce faire, les élèves de CM1-CM2 ont recherché à partir d'une recette classique les quantités d'ingrédients nécessaires pour confectionner 9 litres de pâte à crêpes. Les élèves des 3 classes maternelles, quant à eux, ont réalisé la pâte à crêpes.
- **Projet artistique « A vol d'oiseau »** pour les classes de CE2-CM1 (Mme Duranthon) et CM1-CM2 (Mme Barraud) financé par la DRAC.

Les élèves ont bénéficié de deux types d'interventions différentes :

- Des interventions des bénévoles de la LPO (ligue de protection des oiseaux) de Cournon :

Première intervention en classe autour de la question « qu'est-ce qu'un oiseau ? »

Deuxième intervention autour de la création de mangeoires individuelles, de 6 nichoirs destinés à être placés dans la cour de l'école et dans le parc de Chauriat. Nous remercions la mairie qui a fourni le matériel nécessaire à la création des nichoirs et qui s'est engagée à décrocher les nichoirs chaque automne pour que les élèves puissent les nettoyer, les désinfecter pour ensuite les remettre en fonctionnement.

Nous remercions très sincèrement M. Gayton qui a installé les 3 premiers nichoirs dans la cour de l'école le mercredi 19 février. Les 3 autres nichoirs seront installés prochainement dans le parc.

- Des interventions de professionnels de musique

Première intervention en classe d'une artiste de la chapelle harmonique qui a fait travailler les élèves sur des happeaux.

Deuxième intervention en classe de la chanteuse soprano Alice Ungerer qui a fait découvrir le chant baroque aux élèves.

Les prochaines interventions à venir sont :

- Artistique : avec Mme Pungier de la chapelle harmonique, la date de cette animation reste à déterminer.
et
- Scientifique : en avril, avec la LPO pour une écoute hors des murs des chants d'oiseaux du côté du Puy de Pileyre.
- **Sorties à la bibliothèque de Chauriat** : les **élèves de maternelle**, sont retournés à la bibliothèque de Chauriat pour un second emprunt de livres et pour une lecture proposée par les bénévoles de la bibliothèque. Une prochaine sortie est prévue le lundi 24 mars. (ainsi que pour **les CP et CE1/CE2**)
- La **classe de CM1-CM2** de Mme Barraud bénéficiera, mercredi 19 mars, de l'intervention de Denis Cibien pour présenter l'exposition qui est en place à la bibliothèque sur « Les enfants de la résistance ».
- Lundi 10 février après-midi, **les élèves de PS et de MS-GS** de Mme Vindiollet, engagés dans le projet d'éducation à l'alimentation proposé par Billom Communauté, ont bénéficié de la venue d'Isabelle Bach, une comédienne scientifique, de la compagnie Mungo qui a fait découvrir ses graines avec beaucoup de poésie aux élèves. Cet atelier a été financé par Billom Communauté et complète le travail réalisé avec Nathalie Grégoris d'« Anis étoilé ».
- Les 3 classes maternelles seront invités à participer à la semaine musicale de Chauriat qui aura lieu la semaine du 14 avril. A la salle des fêtes de Chauriat, ils proposeront en soirée une restitution du travail engagé avec Véronique Tortajada. Les parents des 3 classes seront invités à assister à ce moment musical qui aura lieu à 18h30.

➤ **Parcours citoyen de l'élève**

- Les élèves de **CE2, CM1 et CM2** ont visité l'Exposition « **lutte contre le harcèlement** », demandée par Mme Poughon auprès du conseil départemental. Depuis 3 ans, les élèves sont sensibilisés à la question du harcèlement et connaissent bien les faits. Le rôle du témoin ou de l'observateur est à développer pour réduire les actes de harcèlement. Comment intervenir lorsqu'on observe des faits de harcèlement ?
- **Education au développement durable**

★ Les **classes de PS de Mme Morizet et MS-GS de Mme Vindiollet**, ont bénéficié le jeudi 16 janvier d'ateliers culinaires avec Nathalie Grégoris de l'association « Anis étoilé ». Le jardin étant en dormance, les élèves ont cuisiné les légumes portés par Nathalie. Tous ont participé à l'élaboration de soupes et de salades d'hiver. La prochaine intervention aura lieu dans le jardin. Pour la suite, les élèves vont observer la germination de la pomme de terre en classe puis ils planteront des pommes de terre et autres légumes dans le jardin.

★ Les **classes de Mme Llas (MS-GS) et Mme Blanc (CP)** ont bénéficié de leur deuxième intervention sur l'eau avec le SMVVA, Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon. Les élèves ont appris à filtrer l'eau avec Julie Gros, animatrice du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Ils se rendront à Theix toute une journée afin de présenter le projet mené tout au long de l'année.

★ Les **3 classes maternelles** poursuivent leur enseignement en faisant classe dehors : dans le parc, autour de l'étang, sur le puy de Pileyre.

★ Sortie scolaire envisagée pour les classes de **PS et MS-GS** : le parc animalier d'Auvergne le 5 juin sur la journée dans le cadre d'une réflexion sur la protection des espèces menacées.

Grâce à l'ensemble des actions et des projets menés par l'équipe éducative, l'école a candidaté pour obtenir **la labellisation E3D de niveau 2**. Un dossier a été déposé et nous attendons de savoir si cette labellisation nous sera délivrée.

Les activités de l'APE seront mises en annexe du Compte rendu du conseil d'école pour les parents. Cela apparaîtra dès l'année prochaine sur le bulletin municipal de Chas. Cela peut être rajouté sur les sites des mairies.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 15.

Présidente de conseil :
Mme Morizet



Secrétaire de séance :
Mme Blanc

Procès-verbal relu et attesté par Mme Poughon (élue responsable de la commission école), par Mme Benzoni et Mme Vernege (RPE)